

# Introduction générale

*Le Conseil des Transitions Environnementales et Sociétales (CTES) de l'université de Bordeaux accompagne la mise en œuvre de la politique de l'établissement dans le domaine des transitions environnementales et sociétales. Instance statutaire, le CTES veille à la mise en œuvre de la politique de l'établissement dans ce domaine. Il a également vocation à instruire, analyser et formuler des avis ou des vœux en lien avec l'impact environnemental ou sociétal de l'établissement.*

*Pendant l'année 2023-2024, le CTES a formulé des avis sur trois sujets : la protection de la biodiversité, l'impact du numérique, et le bien-être sur le campus. Chacun de ces sujets fait l'objet d'engagements dans la Feuille de route des transitions environnementales et sociétales de l'université de Bordeaux adoptée en 2021. Bien que cette Feuille de route soit prochainement remplacée par le Schéma directeur des transitions environnementales et sociétales de l'université, les engagements de la Feuille de route restent d'actualité.*

*Les trois sujets ont été choisis suite aux discussions des membres du CTES sur les priorités à traiter, tenant compte également des « commandes » formulées par l'université de Bordeaux. Les travaux ont été menés par des groupes de travail composés de membres du CTES (titulaires et suppléants). Les groupes de travail n'ont pas visé à « auditer » les actions de l'université sur les divers sujets mais, plutôt, à comprendre comment l'université de Bordeaux affronte les défis liés à la mise en œuvre de ses engagements, et à formuler des recommandations reflétant le ressenti de la communauté universitaire que représente le CTES.*

*Une priorité du CTES est de travailler dans un esprit de coopération et de transparence. Dans cet esprit, le CTES et ses groupes de travail ont travaillé en étroite collaboration avec l'Institut des transitions et ils ont maintenu des consultations avec des nombreuses personnes chargées de la mise en œuvre des divers engagements de la Feuille de route. Toutes les personnes consultées ont pu lire les avis avant leur finalisation et y apporter des commentaires et corrections. Les avis préparés par les groupes de travail ont été discutés par le CTES avant leur approbation par voie écrite<sup>1</sup>.*

*Bien que chaque avis traite de sujets spécifiques, les groupes de travail ont fait des constats d'une portée transversale, qui touchent à tous les sujets, notamment :*

- › *Tous les groupes (et leurs sous-groupes) de travail ont « découvert » de nombreuses actions de l'université concernant les divers sujets traités, ce qui laisse entendre que les initiatives de l'université de Bordeaux en matière de TES ne sont pas (suffisamment) connues par la communauté universitaire. La communication sur les enjeux liées aux TES et sur les actions menées par l'université devrait continuer d'être une priorité, non seulement pour sensibiliser la communauté universitaire à ces sujets, mais aussi, pour montrer que des solutions sont possibles et des actions sont en place ou en cours de réalisation.*
- › *Certains constats fait par un groupe de travail concernant un sujet précis sont également applicables à d'autres sujets. Par exemple, le groupe de travail sur l'impact du numérique a constaté les difficultés de mettre en œuvre des objectifs environnementaux liés aux achats de matériel informatique dues à l'absence d'une véritable politique d'achats responsables, l'inexistence d'un inventaire général du matériel informatique, et l'absence d'une*

---

1. Les trois avis ont été adoptés par le CTES le 16 septembre 2024.

politique de revalorisation et reconditionnement du matériel avant qu'il soit considéré comme un déchet. Ce constat pourrait probablement s'étendre à d'autres domaines liés aux achats de l'université de Bordeaux, notamment le mobilier, des consommables, des produits alimentaires, etc. L'université de Bordeaux est invitée à partager largement les trois avis, au-delà des personnes en charge des sujets concernés, et à s'inspirer des actions entreprises dans un domaine pour les appliquer de façon transversale, quand cela est possible.

- › Bien que la Feuille de route de l'université de Bordeaux (ainsi que le futur Schéma directeur) cite l'importance de l'engagement avec des partenaires, les divers groupes de travail du CTES n'ont pas pu identifier une approche systématique mettant les partenaires au cœur des actions de l'université de Bordeaux en matière de TES. Par exemple, en ce qui concerne la protection de la biodiversité, il ne semble pas y avoir d'action ciblant les sous-traitants ni les utilisateurs « hors université de Bordeaux » des espaces verts ; en matière d'alimentation, les efforts de l'université pour améliorer la qualité de la nourriture proposée aux étudiants et au personnel ne semblent pas s'appliquer aux fournisseurs externes (tels que les responsables des foodtrucks ou des distributeurs situés sur le campus) ; les politiques pour limiter l'impact du numérique (par exemple pour réduire le volume d'achats de matériel, ou encourager la mutualisation) ne semblent pas concerner les partenaires de recherche de l'université de Bordeaux.
- › Plus généralement, les divers groupes de travail ont été confrontés à la question de savoir quel modèle de transition et soutenabilité l'université de Bordeaux poursuit, et selon quels critères elle établit des priorités. Certains choix peuvent être motivés par certaines politiques et d'autres par des politiques qui peuvent sembler antagonistes. Par exemple, comment prioriser entre la performance des

outils numériques et leur durée de vie ? Comment choisir entre le besoin de construire des logements pour étudiants ou d'augmenter l'infrastructure sportive et celui de limiter l'artificialisation des sols pour protéger la biodiversité ? Ces réflexions sont étroitement liées à celle du besoin de moyens (humains et matériels) et au choix de l'allocation de ressources aux divers sujets liés aux TES.

*Le CTES reste à la disposition de l'université pour continuer à affronter ces défis et à l'accompagner dans la mise en œuvre de ses politiques environnementales et sociétales.*

*Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés dans la formulation des trois avis, en particulier Antoine Simon, Directeur de l'Institut des transitions et Mélanie Bayens, Chargée Transitions Campus et Vie de campus, Institut des transitions pour le partage d'information et le soutien logistique, ainsi qu'Éric Macé (ancien vice-président en charge des transitions) et Philippe Moretto (vice-président en charge des transitions) pour leur confiance et leur écoute.*

Cristina Tébar Less, présidente du CTES

Christel Chaineaud, Dominique Colla, Claire Michelet (coordinatrices avis « Biodiversité »)

Sébastien Burdin (coordinateur avis « Impact du numérique »)

Emmanuelle Barron et Jonathan Visentin (coordinatrice-eur avis « Campus bien-être »)